

VOIX DU LIBAN

Allocution prononcée par M. Charles Hélou
au cours de la séance organisée
par le Cénacle Libanais le 20/1/58
à l'occasion de la parution
du livre "Palestine" de Michel Chiha

Cette séance n'est pas une séance de commémoration. Ce qu'elle doit nous livrer, ce ne sont pas des souvenirs, c'est un enseignement toujours vivant. Les démonstrations, les avertissements dont on nous donnera lecture tout à l'heure, nous les accueillerons comme l'expression d'une vigilance qui n'a pas cessé, d'une protection qui demeure. Nous y reconnaitrons non pas "l'inflexion des voix chères qui se sont tues", mais la voix chère et toujours vigoureuse et vibrante du Liban.

Rencontre exceptionnelle! Jamais peut-être un homme n'a, autant que Michel Chiha, incarné son pays. Jamais un pays ne s'était à ce point reconnu dans un homme. Notre volonté de vivre ensemble et de durer, notre sens du passé, nos aspirations, notre confiance, nos titres de fierté et de noblesse, avaient son visage. Le Liban aurait été autre sans lui.

Délibérément à l'écart de toute charge dans l'Etat, sans autre autorité que celle que lui conférait l'immense prestige de l'intelligence, du coeur, du caractère, il était comme l'opinion de l'opinion publique et la conscience des gouvernements. Il représentait l'une des illustrations les plus éclatantes des vers de Kipling:

"Si tu peux rester digne en étant populaire
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois".

Et maintenant, dans cette salle où je n'avais jamais parlé qu'en sa présence, où je crois le revoir, attentif, au bout de la quatrième ou de la cinquième rangée, où j'aurais eu tant de choses à dire à son sujet, dans le court délai qui m'est imparti, je choisis, pour lui être fidèle, de parler moins de lui que de son action et de sa doctrine, c'est-à-dire, en définitive, du Liban lui-même. Dans l'histoire libanaise contemporaine, son rôle a justement consisté à révéler les Libanais à eux-mêmes, à leur donner une doctrine et un exemple: un exemple exaltant jusque devant la mort, une doctrine claire, ferme, cohérente, tirée de la nature des choses, et qui demeure comme l'explication de ce pays.

Définition du Liban

Voici d'abord quelques indications sur cette doctrine. J'aborderai ensuite plus longuement l'un de ses aspects: celui qui concerne le drame palestinien en particulier.

En 1920, quand les frontières du Liban étaient contestées du dehors et du dedans, c'est par un véritable apostolat que Michel Chiha s'est appliqué à les raffermir. Pour lui, ce pays a toujours été une unité vivante, une réalité historique et géographique, une nécessité. Nul, mieux que lui, n'a su en dégager et en faire aimer la véritable physionomie: longuement, avec la tendresse, la piété et l'insistance des litanies, avec des images et des mots qui reviennent dans toute son oeuvre, et qui demeurent pour toujours dans notre pensée, notre coeur, notre langage, il l'a décrit: lieu de passage et lieu d'asile, carrefour et forteresse, terrain de rencontre des cultures et des cultes, terre de synthèse et d'amitié, terre de tolérance et d'amour, pays de minorités confessionnelles associées, lieu où les civilisations se visitent, où les croyances, les langues et les liturgies se font de graves références.

Je vous le dis: un poème, un chant, une mélodie:

Voilà ce qu'on pourrait recomposer avec ses innombrables définitions du Liban - des définitions correspondant à tout un programme politique, économique et social.

Pour ce pays, commune patrie de tant de familles spirituelles dignes du même intérêt, du même amour, Michel Chiha voulait par-dessus tout laisser le temps ancrer des habitudes, des traditions de vie commune paisible et ordonnée. "Le Liban, affirmait-il, n'est pas un pays à coups de tête et à coups d'Etat... Chaque secousse qu'il subit compromet plus ou moins ce que fait pour lui le temps".

Il répétait aussi: "Nous opposerons à l'excès de mouvement qui nous déséquilibre, des institutions stables..."

Le régime politique d'équilibre et de coopération qui est le nôtre, c'est à Michel Chiha, dans la plus large mesure, que nous le devons. Il a fait mieux que participer à son élaboration. Il en a indéfiniment rappelé et défendu l'esprit, les principes fondamentaux. Il n'a pas cessé de montrer comment le Parlement était le lieu géométrique de rencontre de toutes les Communautés religieuses; et que celles-ci ne pouvaient pas être privées de ce mode naturel d'expression, de ce moyen de délibération et d'entente sans se replier sur elles-mêmes et chercher un recours auprès de leur propre hiérarchie. C'est depuis Michel Chiha que l'on comprend, pourquoi, dans ce pays, à chaque atteinte portée au rôle, à l'importance, à la sincérité de la représentation nationale, a toujours correspondu une résistance organisée à l'ombre des églises et des mosquées.

Un pays refuge pour les hommes et pour les capitaux

Non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan économique, ce traditionnaliste était un libéral, parce que la liberté était justement, à ses yeux, la tradition la plus constante et la plus caractéristique du Liban. Avant même la fin de la guerre, en période de contrôle et de contingentements de toutes sortes, le Liban s'étant rendu maître de ses destinées, Michel Chiha plaidait déjà pour la levée, autant que possible, des restrictions, — pour le système de la porte ouverte. Pour équilibrer, et au-delà, la balance des comptes, il faisait confiance au génie de ses compatriotes. Et sur le plan social et fiscal aussi, il estimait que ce pays devait être un pays refuge à la fois pour les hommes et pour les capitaux.

Mais la prospérité matérielle dont nous lui sommes en partie redevables — (comme nous lui sommes redevables de la stabilité de la monnaie) — il la considérait, lui-même, comme subordonnée à toute une hiérarchie des valeurs. Nos manuels d'histoire citent souvent la réflexion du baron Louis, ministre de Louis XVIII, disant: "Donnez-moi de la bonne politique, je vous donnerai de bonnes finances". Pour Michel Chiha, l'économie était commandée par la politique, et la politique par le spirituel. La raison d'être de ce pays, disait-il, est évidemment d'ordre spirituel. Le Liban se perdrait s'il se laissait tenter et subjugué par les séductions de "l'économie d'abord". Il disait: ce haut lieu n'est pas à vendre. Il disait aussi: un pays comme celui-ci, qui a des fenêtres ouvertes sur l'une des places publiques de l'univers, a besoin, plus qu'aucun autre, à son sommet, de traditionnalisme austère, de fermeté et de foi...

Politique extérieure

La même hauteur de vue, la même clarté d'esprit, Michel Chiha les apportait dans la politique extérieure qu'il souhaitait pour le Liban indépendant. Il était pour une politique de collaboration étroite, fraternelle avec les pays arabes. Et son exemple a été, pour beaucoup, un motif de conviction et un encouragement, il voulait — il le déclarait de toute la force de sa conviction et parfois sans aucun ménagement — que la Ligue fût sans arrière-pensée, sans préjugé, sans faiblesse et que le Liban y jouât, avec fermeté à l'occasion, un rôle de conseiller, de guide.

En même temps, sa culture, ses goûts, son tempérament l'engageaient dans la voie de l'amitié et de la coopération avec l'Occident. Mais cette coopération, il la voulait dans ses limites et dans son cadre naturels. Il voulait que l'Occident comprît d'abord lui-même nos problèmes, les problèmes du Proche-Orient: problèmes spirituels, intellectuels, affectifs avant d'être de stratégie et de finances. Et avant tout il insistait pour que fût précisée et délimitée la notion même de Proche-Orient, distinct du Moyen-Orient (c'est une conférence entière qu'il faudrait consacrer à ce seul sujet).

Le drame palestinien

Déjà cependant dans le Proche-Orient baigné de lumière et de douceur, Israël faisait une irruption qui devait être et qui demeure une menace permanente pour la paix.

L'événement survenu à nos frontières du Sud — (et nous voici à la seconde partie du sujet) —, ce clairvoyant en a, dès l'origine, mesuré toute l'ampleur. Mieux: il l'a annoncé au jour le jour, sans hésitation, sans tâtonnement, avec l'assurance non point de celui qui prévoit mais de celui qui voit. Nulle précaution ni réserve dans son langage. C'est au futur qu'il parle, qu'il décrit (bien des années avant qu'ils ne nous soient apparus à nous-mêmes) les événements dont nous parlons maintenant au présent ou au passé.

De quelle lumière intérieure était-il visité quand, dès le 5 décembre 1947, un an avant la guerre de Palestine, 10 ans avant la guerre de Sinaï et de Suez, et tous les épisodes de la guerre froide ou chaude qui sont la conséquence directe ou indirecte de la création d'Israël, il écrivait ceci: "La décision de partage de la Palestine par la création de l'Etat juif est une des erreurs les plus considérables de la politique contemporaine. D'une chose apparemment petite, les conséquences les plus surprenantes vont sortir. Et ce n'est pas offenser la raison que d'écrire que cette petite histoire contribuera à ébranler la terre dans ses fondements".

Avec le même sens de l'anticipation fulgurante, il a pu également proclamer: "Un siècle nouveau commence avec la naissance d'Israël". Il l'a montré avec une précision, une insistance et un courage qui ont, pour notre malheur commun, manqué aux plus puissants, et même aux puissances de la terre. Mais cet homme de chez nous avait, lui, toutes les ressources et toute la force de la vérité.

L'expansionnisme d'Israël

Les mille drames contenus dans le drame palestinien, nous

n'allons pas les dénombrer tous ici: l'abandon de la Terre Sainte, l'avènement en Palestine de l'Etat le plus raciste de l'histoire au lendemain d'une guerre générale contre le racisme, la détresse des réfugiés arabes jetés sur les routes pour faire place aux Juifs réfugiés...

Mais le drame central, le drame commun et sous-jacent à tous les autres, c'est celui de l'expansionnisme forcé et congénital d'Israël. Si Israël réalise ses ambitions, celles-ci qui ont présidé à sa naissance ou à sa renaissance en Proche-Orient, c'est à plus ou moins brève échéance la guerre.

Si Israël est contraint de renoncer à ses ambitions, il perd sa raison d'être. Et il risque encore de préférer la guerre à cette faillite. Tel qu'il est conçu et orienté, tel qu'il grandit et agit, avec des avances et des reculs, des répit, des reprises, Israël est une aventure démesurée qui porte le danger de guerre - d'une guerre mondiale - dans ses flancs.

Si nous ne voyons pas cela, nous n'aurons vu que des données du problème, des péripéties de la tragédie, sans voir le problème ni la tragédie ensemble. Les arbres nous auront caché la forêt. Dans sa continuité, le mouvement sioniste déborde toutes les frontières, y compris celles des générations. Voilà la perspective générale devant laquelle Michel Chiha nous place. Voilà les lumières que nous retrouvons dans le recueil "PALESTINE" pour lequel la fondation Michel Chiha doit être hautement louée et remerciée, - son initiative prenant les proportions d'un véritable service public, d'un acte de défense nationale.

Pas de sionisme sans Sion

Rien de fanatique, rien d'outré dans notre défense contre Israël. De par sa composition même, le Liban ne peut commettre l'erreur de tomber dans aucune forme d'intolérance sociale ou religieuse. Et il rend pleinement justice à la communauté juive installée sur son territoire. Ce contre quoi cependant, il se met en garde, c'est ~~contre~~ une cruelle entreprise politique qui se poursuit sous le couvert d'une mystique.

Le règne d'Israël est hélas bien de ce monde. Et ses projets nous sont connus.

Michel Chiha ne se lasse pas de répéter qu'Israël rêve d'abord de conquérir Jérusalem, parce que le sionisme n'est guère compréhensible sans la cité de Sion. A notre tour, souvenons-nous du Psalmiste dont les sionistes ne veulent entendre les paroles que sur le plan temporel: "Que ma droite s'oublie elle-même si jamais je t'oublie ô Jérusalem". "O Jérusalem, si je t'oublie, que ma langue s'attache à mon palais..."

Israël rêve aussi de s'étendre jusqu'à l'Euphrate pour reconstituer — (au risque de nous passer sur le corps) — le royaume de David et de Salomon. Il rêve même, nous dit Michel Chiha, de s'étendre jusqu'à Ur en Chaldée qui fut la patrie d'Abraham.

Si le sionisme a déployé tant d'efforts depuis plus d'un siècle, s'il a consenti tant de sacrifices ces dernières années, ce n'est pas pour assurer un refuge à un ou deux millions de juifs, c'est-à-dire la dixième partie de la population juive du globe; c'est pour fonder une Métropole, une Métropole pour un Empire.

Cet Empire, en vérité, ne date pas d'hier. Il existait déjà, sous forme dispersée, dans le monde. Et c'est son influence qui a permis de réunir, pour la création d'Israël — (celui-ci ayant toujours un pied dans chaque camp) — les votes favorables des nations les plus opposées.

Avec Israël et en Israël, cependant, le sionisme s'est assuré une tête, une souveraineté, une structure d'Etat ou plus exactement de super-Etat ramifiée, par ses colonies, dans tous les autres Etats.

Cette puissance à la fois nationale et internationale (nous allions dire: supranationale) qui s'édifie à nos frontières, nous menace certes en premier lieu. Nous: Liban. Nous: Proche-Orient arabe. Mais comment ne pas se rendre compte que la menace va encore beaucoup plus loin? Elle va plus loin non seulement parce que la justice est indivisible et qu'il n'est pas de pays qui ne puisse être un jour ou

l'autre la Palestine de quelqu'un. Mais aussi parce que la paix, elle aussi, est indivisible et qu'aucun conflit armé de quelque durée, n'est concevable dans une région comme la nôtre, sans qu'il s'étende à l'univers entier.

Dans une assemblée comme celle-ci, il est bon que nous y réfléchissions tous ensemble: tout être humain, si étranger qu'il soit apparemment au drame, risque à tout instant d'en être l'un des personnages, l'une des victimes. Chacun est requis de jouer un rôle, de prendre parti.

L'histoire est pleine de sévérité pour le fonctionnaire romain qui, il y a 2000 ans, croyait pouvoir se laver les mains du sang qu'il laissait injustement verser. Aujourd'hui ce n'est plus du jugement de l'histoire, mais de la justice immanente, — plus expéditive, plus inexorable — que relèvent toute répétition, toute imitation du lavement de mains.

Comme l'écrivait Michel Chiha en mai 1948, "en nous défendant nous avons conscience de défendre les grandes puissances elles-mêmes".

Il écrivait aussi: "... Nous nous plaçons plus facilement que les maîtres de l'heure sur le plan de l'avenir..."

La solution libanaise

Mais à l'intention de ces maîtres de l'heure, quelles mesures fallait-il alors, quelles mesures faut-il encore préconiser ?

Jusqu'en 1948 et tant que le drame palestinien n'avait pas revêtu le caractère d'une guerre déclarée judéo-arabe, tant qu'il s'agissait apparemment d'une simple présence juive en Palestine, sans une souveraineté politique distincte, sans un partage de territoire, il était naturel, pour un Libanais, de préconiser, pour ses voisins, la solution libanaise, celle que les Arabes eux-mêmes et le grand Mufti offraient, (à la condition d'un arrêt de l'immigration juive), la solution du "vouloir vivre en commun" entre chrétiens, musulmans et juifs, avec le bénéfice de statuts personnels étendus.

Au cours des événements de Mai 1948, quand le Mandat britannique ayant cessé, les juifs entreprirent par la force la conquête de la Palestine, Michel Chiha, sans l'ombre d'une hésitation et sachant qu'il était écouté et suivi, déclarait que "la résistance arabe n'était pas seulement nécessaire, qu'elle était vitale; qu'elle était authentiquement, à la longue, pour le Proche-Orient, d'Asie jusqu'à l'Egypte, une question de vie et de mort".

L'Etat d'Israël ayant été créé puis consolidé et les juifs ne pouvant désormais être jetés à la mer qu'au prix d'un cataclysme, il fallait, au lieu de s'enliser dans l'amertume ou les solutions du pire et du désespoir, s'employer à arrêter la marche israélienne vers la réalisation des vieux rêves de Sion. C'est tout le sens des mesures qui — (avec, naturellement, la solution ~~du~~ du problème des réfugiés) — reviennent comme un leit-motiv dans les derniers articles de Michel Chiha, pour suspendre ou ralentir ce qu'il appelait lui-même "le malheur en marche". Quelles mesures? D'abord celles qui empêcheraient Israël, par le moyen de son immigration massive, de faire craquer ses frontières. D'où: garantie internationale des frontières, (garantie contractuelle, pensait Michel Chiha, pour nous prémunir contre les aléas des garanties unilatérales). Et aussi: internationalisation de Jérusalem, sous la forme d'une présence: "présence effective, armée, permanente, ~~et telle que~~ et telle que le prestige des Nations Unies en soit accru". On le voit: cette présence aurait eu, elle aurait encore le sens d'une borne infranchissable et celui d'une sécurité. Elle ne serait pas imposée seulement par des raisons religieuses, ou sentimentales, encore que surabondantes, mais par la ^{raison} politique, par les nécessités matérielles.

Garanties internationales des frontières, garanties armées à Jérusalem: de telles mesures (avec celle concernant la réinstallation de la masse souffrante des réfugiés), Michel Chiha n'en faisait pas la solution du problème palestinien, mais la condition de toute recherche de solution. Elles s'imposaient, elles s'imposent encore comme des précautions essentielles contre une explosion toujours possible, contre des projets d'expansion dont Michel Chiha répétait cent fois qu'ils empêchaient littéralement les Arabes de dormir. Visiblement, il en avait lui-même perdu le repos.

Il écrivait en mai 1953 ceci: "La solution actuelle suppose chez les Arabes, en face d'Israël, un état d'alerte et un armement indéfinis". Il écrivait aussi à la même date: "Le conflit arabo-israélien est aussi dangereux pour les Arabes qu'un conflit mondial". Il annonçait enfin: "Qu'il s'agisse de Jérusalem, du cours du Jourdain, du port d'Akaba, de la frontière d'Égypte ou des autres frontières d'Israël, le péril est partout..." Nous n'inventons rien après coup. Tout cela a été prévu, pensé, écrit, publié une première fois depuis des années, réédité maintenant. Tout cela peut être retrouvé dans le recueil "PALESTINE". Mais avant de le relire noir sur blanc, chacun l'a vu, parfois en caractère de feu et de sang, sur le terrain.

Le Liban a rempli tout son devoir

Si l'événement s'est chargé de donner raison à Michel Chiha, nous ne sommes même pas sûrs que l'événement ait été pleinement compris. Nous voulons dire: compris dans ses causes, dans ses conséquences — et les mesures de sagesse et d'apaisement qui s'imposent dans un Proche-Orient où Israël a ouvert la porte à tous les périls.

Les historiens de l'avenir enregistreront avec stupeur cette complaisance, cette complicité. L'excès même des ambitions et du triomphe juifs, provoquera, non seulement en Orient mais dans le monde, un de ces sursauts comme en a si souvent connu le passé, un de ces éternels retours de l'histoire sur lesquels Israël gémit pendant des générations, mais que les générations suivantes ne se lassent pas de provoquer comme par une vocation particulière au malheur, par une sorte de prédilection pour la faute et pour l'expiation.

Dans la suite des temps, cette période que nous vivons aura été comme une mauvaise heure, une heure de ténèbres, au cours de laquelle la raison et le coeur auront risqué de défaillir.

Dans l'épreuve cependant, le Liban aura rempli tout son devoir, tous ses devoirs: devoir de vigilance et de défense, en face d'Israël, devoir de résistance armée à ses conquêtes, devoir d'aide et d'assistance à ses victimes en péril. Depuis les mises en garde les plus pressantes jusqu'au recours à la force, dans la mesure où il avait les moyens de l'exercer, ce pays est demeuré fidèle à sa vocation

permanente au service de la vérité et de la justice. Et c'est cette vocation même qui lui servira de sauvegarde.

Si c'est la force en effet qui doit l'emporter, (si c'est la force qui, selon l'expression de Pascal, doit être "justifiée"), dans les relations entre les nations, de quelle nation petite ou grande, peut-on dire qu'elle est à l'abri de la violence?

Mais si c'est le droit qui sort fortifié de l'épreuve, c'est un grand privilège et c'est une solide assurance pour une nation que d'avoir lié ^{au} ~~son~~ destin du droit, son propre sort.

Loin de moi l'idée de repousser, au profit d'une profession de foi, aucune mesure de sécurité de nos frontières, de notre territoire. Mais cette foi elle-même, cette fidélité à notre raison d'être, tout ce qui nous élève à la hauteur de notre mission et de nos espérances, constituent, eux aussi, pour nous, aujourd'hui comme hier, un dispositif de défense très réel.

Comme l'écrivait Michel Chiha avec son génie de visions d'ensemble: "Nous pouvons, par moment, devant la complexité des facteurs nationaux et internationaux qui commandent notre destin, éprouver un sentiment de désarroi et de crainte. Nous avons pour entretenir notre foi le passé prodigieux que nous avons traversé et auquel nous avons survécu".

Il écrivait aussi: "...C'est ^{par?} ~~pour?~~ une élévation de l'âme qu'on sauve les justes libertés".